



VIVA²⁴⁰ SL

240 g/l d'Oxamyl



Importateur distributeur au Maroc

Fournisseur :



Siège Social : Angle Avenue Hassan II,
1, rond point Saint - Exupéry
4^e étage, N° 24 - Casablanca - Maroc
Tél : 05 22 47 50 50 - 05 22 47 57 34
Fax : 05 22 22 26 60
E-mail : proteco@protecomaroc.com
Usine : 129, Z.I. du Sahel Had Soualem

Numéro d'homologation : F12-5-003
Classification toxicologique : A



Almandine Corporation SA

Adresse : Gotthardstrasse 3, 6300 Zug, Switzerland

VIVA 240 SL

240 g/l d'Oxamyl

Conditions d'application :

l'application du VIVA 240 SL doit être réalisée par injection dans le système d'irrigation goutte à goutte.

Remarque :

Le produit VIVA 240 SL ne peut être cédé qu'après engagement de l'acquéreur (par écrit) de l'utiliser conformément aux conditions et restrictions spécifiées sur l'étiquette : cultures, doses, nombre d'application, DAR, techniques d'applications et précautions à prendre.

Nous recommandons vivement d'isoler les sites de production maraîchère en cours de traitement avec la spécialité VIVA 240 SL par un cordon rouge et blanc avec un autocollant interdisant l'accès aux personnes non concernées par le traitement.



Généralités :

VIVA 240 SL est une spécialité nématocide de la famille des carbamates à base de 240 g/l d'Oxamyl, matière active connue et reconnue au Maroc pour la lutte contre les nématodes des cultures.

Composition :

VIVA 240 SL est une formulation de type concentré soluble contenant **240 g/litre d'Oxamyl**.

Utilisations homologuées au Maroc et doses d'emploi			
Cultures	Maladie	Dose	DAR
Tomate	Nématodes à galles	6 à 8 litres/Ha	21 jours

Conduisez sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales et la résistance des espèces.

Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine non ouvert ainsi que leur conformité au certificat d'homologation octroyé par l'office national de la sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA).

Précautions à prendre :

• Le manipulateur de la spécialité VIVA 240 SL doit être obligatoirement muni de tous les moyens de protection (gants, tenue de protection, visière, chaussures adéquates...)

- Mortel par ingestion
- Mortel en cas d'inhalation
- Peut être nocif par contact cutané

• En cas de projection accidentelle dans les yeux, laver à grande eau pendant 15 minutes et consulter un spécialiste • En cas de contact avec la peau, laver toutes les parties contaminées y compris les cheveux avec de l'eau et du savon. Consulter si l'irritation persiste • En cas d'intoxication par ingestion : ne pas faire boire de liquide ni provoquer le vomissement si le patient est inconscient ; consulter immédiatement un médecin • Ne pas manger, boire ou fumer pendant toutes les opérations de traitements et de manipulation dudit produit • Interdire l'accès à la parcelle traitée à toute personne non impliquée dans les opérations de traitement et aux enfants.

• En cas d'accident recouvrir la zone contaminée avec du sable et/ou de la terre puis transférer dans un récipient pour récupération ou élimination • Les vêtements souillés doivent être enlevés immédiatement et lavés avant leur réutilisation • Respecter les doses prescrites et les époques d'application • Pour tous les mélanges avec d'autres produits, prendre contact avec la société concernée • Les emballages vides doivent être rendus inutilisables ; Bien rincer 3 fois l'emballage dans la cuve, l'égoutter et le percer • Les eaux de lavage et de rinçage ainsi que les restes de bouillies doivent être éliminés. Ils ne doivent en aucun cas contaminer les étangs, mares, cours d'eaux, ni les points d'eau, les eaux naturelles et les égouts : produit toxique pour les poissons • Le local de stockage contenant du **VIVA 240 SL** doit être frais, sec, bien aéré et ne doit contenir ni boissons, ni aliments destinés à la consommation humaine ou animale, tenir à l'écart de la chaleur : Produit inflammable. Nous recommandons la fermeture à clé de ce local de stockage et la désignation d'un seul responsable du local. • Tenir hors de la portée des enfants et des personnes non averties.

Note au médecin : Traitement appliqué : un traitement à base de sulfate d'atropine doit être prescrit. Administrer des doses de façon répétée : 1,2 à 2 mg en intraveineuse toutes les 10 à 30 minutes jusqu'à l'atropinisation complète. Maintenir l'atropinisation jusqu'à complète récupération de la victime.



N.B : Respectez les usages, doses conditions et précautions mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications sur lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon les bonnes pratiques agricoles en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers, concernant votre exploitation, tels que : nature du sol, conditions atmosphériques particulières, mélange de produits, matériel et conditions d'application, etc. le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du ministère de l'Agriculture.

Importateur distributeur au Maroc



Siège Social : Angle Avenue Hassan II,
1, rond point Saint - Exupéry
4^e étage, N° 24 - Casablanca - Maroc
Tél. : 05 22 47 50 50 - 05 22 47 57 34
Fax : 05 22 22 26 60
E-mail : proteco@protecomaroc.com
Usine : 129, Z.I. du Sahel Had Soualem

Numéro d'homologation : F12-5-003
Classification toxicologique : A

Fournisseur :



Almandine Corporation SA

Adresse : Gotthardstrasse 3, 6300 Zug, Switzerland